Décision 97-MC-04 du 05 mars 1997

relative aux demandes de mesures conservatoires présentées par le Syndicat Européen des Mandataires et Intermédiaires d'Assurances (SEMIA) ainsi que par les Chambres syndicales d'agents généraux d'assurances d'Eure-et-Loir, des Hauts-de-Seine et du Val d'Oise

Posted on: 05 mars 1997 | Secteur(s) :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Mesure conservatoire	oui

Lire

le texte intégral de la décision
20.52 Ko